



CENTRE HOSPITALIER DE VICHY

Profil de poste Anesthésiste

Statut recherché : tout statut sauf stagiaire associé et FFI

L'établissement

Centre hospitalier de Vichy

Etablissement public de santé régi par les articles L. 6141-1 à L. 6158-8 du Code de la santé publique

Le Centre hospitalier de Vichy constitue une communauté de presque 2 000 personnes, dont environ 180 praticiens. Il est organisé en 11 pôles d'activités :

- Pôle médical 1 (urgences / SMUR / UHCD / médecine polyvalente, cardiologie, **neurologie**, réanimation, pneumologie, CLAT, addictologie, centre de prélèvement d'organes) ;
- Pôle médical 2 (médecine vasculaire, maladies métaboliques, dialyse, rhumatologie, médecine interne, oncologie, hospitalisation à domicile, UTEP, CeGIDD) ;
- Pôle chirurgical ;
- Pôle femme-enfant ;
- Pôle réadaptation et gériatrie ;
- Pôle psychiatrie ;
- Pôle médicotechnique ;
- Pôle département de l'information médicale, entrées, finances et informatique ;
- Pôle achats et logistique ;
- Pôle management et ressources humaines.

Le pôle chirurgical

Le chef du pôle chirurgical est le Docteur Yann LENGLET.

Le pôle chirurgical se compose des services et unités fonctionnelles suivantes :

Services / unité	Responsable
Gynécologie	Dr Yann LENGLET
Orthopédie et traumatologie	Dr Charles VIGNAND

Viscérale et digestive	Dr Lionel PERROT
Maxillo-faciale	Dr Candice DELBET
Vasculaire	Dr Marie GAUDIN
Dermatologie	Dr Clémentine MOULIN
Ophthalmologie	Pr Frédéric CHIAMBARETTA
ORL	Dr Charles CABURET
Gastroentérologie	Dr Jocelyn PRIVAT
Anesthésie	Dr Nicolas JEREMIE

Service d'anesthésie

L'effectif théorique est de 9 praticiens hospitaliers temps plein.

Chaque semestre, deux internes de spécialité sont affectés dans le service. Ces internes sont amenés à prendre quelques gardes dans la limite de 10 gardes par mois pour le service.

Permanence des soins

Participation au tableau de garde du service

Spécialité recherchée

Anesthésie-réanimation

Compétences complémentaires souhaitées

Travail en équipe pluridisciplinaire

Collaboration avec les équipes et cadres de santé de l'unité

Formation des internes

Tenue du dossier médical informatisé selon les règles définies par les contraintes de qualité IPAQSS et les règles institutionnelles

Position dans la structure

Sous la responsabilité du responsable de service et du chef de pôle

Interlocuteurs internes : les médecins et les soignants des structures, les médecins des autres structures du pôle et les médecins du Centre hospitalier.

Divers

Crèche hospitalière sur l'établissement

2 attachés de recherche clinique à disposition sur l'établissement, en lien avec le CHU, pour développer les activités de recherche

Service communication composé de deux personnes également à disposition des services pour faire connaître leur activité

Ville de Vichy agréable, candidate au patrimoine mondial de l'UNESCO, tous commerces ouverts tout le week-end

Nombreuses infrastructures et manifestations sportives et culturelles

Développement de la ville axé sur le thermalisme et le sport (+ médecine du sport)

50 min de Clermont-Ferrand, 2h de Lyon, 3h de Paris, 4h Alpes, Méditerranée, Atlantique

Contacts

Dr Nicolas JÉRÉMIE - responsable de l'unité

nicolas.jeremie@ch-vichy.fr - 04 70 97 46 99

Amandine BERNON - directrice des affaires médicales

amandine.bernon@ch-vichy.fr - 04 70 97 33 04